

## Supplément au certificat (\*)



## 1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

# Gesellenprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf Schornsteinfeger/ Schornsteinfegerin

(1) dans la langue d'origine

#### 2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

## Certificat d'aptitude professionnelle de formation nationalement reconnue à la profession de Ramoneur/ramoneuse

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

#### 3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Contrôle et surveillance de la sécurité d'exploitation et de la résistance au feu d'installations de chauffage et de ventilation
- Vérification et nettoyage d'installations de chauffage et de ventilation, ainsi que mesurage de leur fonctionnement
- Vérification et mesurage de bâtiments et d'installations relativement à la protection contre les incendies et les immissions, ainsi qu'à la protection de l'environnement, de l'hygiène et de la santé
- Prise en charge de tâches sur commande de l'État
- Application de réglementations relatives à la profession de ramoneur et à d'autres corps de métier
- Détermination, évaluation et documentation des résultats de tests
- Constatation et documentation de défauts et de pannes ; mise en œuvre de mesures immédiates en vue de la prévention des risques
- Mise en œuvre et suivi de mesures en vue d'améliorer le rendement des bâtiments et des installations
- Amélioration de l'aptitude à l'utilisation d'installations d'échappement des gaz brûlés et d'évacuation des fumées
- Conseil aux clients en matière de techniques de combustion, de protection de l'environnement et de protection du climat
- Exécution des travaux de manière autonome en tenant compte des principes relatifs à l'assurance qualité, ainsi qu'à la sécurité et à la protection de la santé au travail

#### 4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les ramoneurs/ramoneuses travaillent dans les entreprises du secteur artisanal du ramonage.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

#### (°)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : www.cedefop.eu.int/transparency © Communautés européennes 2002

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT	
Nom et statut de l'organisme du certificateur  Chambre des métiers	Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/ sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat  Chambre des métiers
Niveau (national ou international) du certificat	Système de notation / conditions d'octroi
ISCED 3B  Niveau 4 du CAC (classement provisoirement conforme au " Cadre allemand des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie " - CEC allemand - Rapport de référencement du 15 novembre 2012. Publié par : Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF), Berlin et Bonn ; Conférence permanente des ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles en République Fédérale d'Allemagne (KMK), Berlin)	100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant  Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.
Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant	Accords internationaux
Maître ramoneur (h/f)	Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilateraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.

## Base légale du certificat

Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Ramoneur/ramoneuse en date du 20.06.2012 (BGBI. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 1430) décisions de la Conférence des ministres des cultes (KMK) en date du 26.01.2012)

#### 6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÉS À LA CERTIFICATION

Examen de fin d'études auprès du service responsable:

- 1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général)
- 2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé
- 3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements

#### Informations supplémentaires

**Accès:** les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général

Durée de la formation : 3 ans.

#### Formation selon le « système dual», en alternance en établissement scolaire et en entreprise:

Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. Formation en entreprise et en établissement scolaire/école: Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.

#### Vous trouverez de plus amples informations sous:

www.berufenet.arbeitsagentur.de

#### **Centres Nationaux Europass**

www.europass-info.de